

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Nom : Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse Mail :

Je soussigné (e)

Domicilié (e)

sur la Commune déléguée de

Atteste avoir été victime de dommages sur ma maison d'habitation / mes bâtiments
provoqués par la sécheresse de l'été 2026.

Les dégâts visuels que je constate sont :

-
-
-
-
-

Fait à

Le

Signature

Cette déclaration dûment remplie doit être complétée par des photos et sera à transmettre
avant le 30 septembre 2026 par mail à l'adresse : accueil@mva14.fr ou déposée auprès des
accueils des mairies déléguées du territoire de MÉZIDON VALLÉE D'AUGE.

DISPOSITIONS RELATIVES A LA PROTECTION DES DONNEES

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations recueillies via ce formulaire sont
enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Mézidon Vallée d'Auge, en sa qualité de responsable du traitement.
Elles sont utilisées exclusivement dans le cadre de la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liée à la
sécheresse de l'été 2026.

Ces données seront conservées pendant la durée légale correspondant à leur utilité administrative. Elles ne seront ni transmises
ni cédées à des tiers.

Les personnes ayant rempli ce formulaire disposent de droits sur leurs données : accès, rectification, effacement, limitation du
traitement, et opposition. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative à la gestion de vos données, vous pouvez
contacter le délégué à la protection des données de la mairie à l'adresse suivante : rgpd@cdg14.fr.

Si, après avoir contacté ce service, vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez
adresser une réclamation à la CNIL. Plus d'informations sur : www.cnil.fr.